



**Procès-verbal de la 3^e réunion du conseil d'établissement
tenue le mercredi 22 janvier 2025 à 19h00 à l'école du Phare**

Présences : COCHEZ SEULEMENT LES PERSONNES QUI SONT PRÉSENTES.

Mélanie Labrecque

Brigitte Pelletier

Josée Laverdière

Sandra Côté

Julie Duval

Danie Bercier

Stéphanie Boucher

Nathalie Beaulieu

Nicolas Bourget

Mélanie Rancourt

Hélène Forgues

3.01 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté, la réunion peut débuter. Nicolas Bourget propose l'ouverture de la séance.

3.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Danie Bercier propose de corriger le point 2.13 au procès-verbal de novembre avec le mot « Moozoom ».

Il est proposé...

CE-2025-01-22-18

Adopté à l'unanimité

3.03 DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2024

Il est proposé par Danie Bercier que le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024 soit adopté tel que proposé.

CE-2025-01-22-19

Adopté à l'unanimité

3.04 SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2024

Il n'y a pas de suivi à faire.

3.05 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3.06 GRILLE-MATIÈRES

Le personnel enseignant a proposé de conserver la même grille-matières que cette année. Cette année, ça se passe bien avec les élèves. Mme Hélène Forgues approuve cette proposition.

Il est donc proposé par les enseignants et approuvé à l'unanimité que la grille-matières pour l'année 2025-2026 soit la même que celle de cette année.

CE-2025-01-22-20

Adopté à l'unanimité

3.07 CONSULTATION DU PLAN TRIENNAL

Des corrections ont été apportées pour l'année 2025-2026 pour notre école (il manquait le 3^e cycle). Une stabilité est prévue pour les prochaines années. Mme la présidente n'est pas certaine de comment interpréter les chiffres pour le préscolaire (s'agit-il des maternelles 4 ans et 5 ans ou uniquement des maternelles 5 ans?). Ces statistiques sont à confirmer. Il n'y aura pas de déplacements des élèves de 6^e année l'an prochain (2025-2026). Une erreur sur le nombre de locaux est à corriger : 9 locaux plutôt que 8 pour notre école. Le centre de service mentionne qu'il n'y aura pas d'ouverture de nouvelle maternelle 4 ans.

3.08 ACTIVITÉS ET SORTIES POUR L'ANNÉE

Les 18 et 19 juin, il y aura de l'escalade intérieure. Pour les élèves de 1^{ère} à 5^e année, il y a les options des jeux d'eau au Parc Vincennes. Pour les 6^e année, les enseignantes proposent une sortie au Massif du sud.

Il est proposé par la présidente et approuvé par Nicolas Bourget que les activités et sorties pour l'année soient adoptées telles que proposées.

CE-2025-01-22-21

Adopté à l'unanimité

3.09 PLAN D'ACTION CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Un questionnaire a été complété par les élèves de 5^e année. Des observations sont faites dans la cour d'école. D'autres questionnaires seront faits pour adapter les activités et les interventions.

3.10 INTERVENTION DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert lundi, mardi et mercredi pendant la semaine de relâche. Il y a une liste d'attente actuellement pour la pédagogique du 7 février.

3.11 INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

La rencontre du comité de parents a eu lieu le 21 janvier. M. Bourget a assisté à la rencontre. Voici les points qui ont été abordés. L'importance d'inscrire son enfant à l'école pendant la période d'inscription prévue, le plan triennal ainsi que les résultats aux épreuves ministérielles 2023-2024 au secondaire

(65% en français, 95% en anglais enrichi, 76,9% en mathématiques, 82% en sciences et 73% en histoire).

Une conférence sur le métier de parent a été réalisée par une intervenante sur Teams. Le contenu sera mis sur la page Facebook de l'école et sur le site Internet de santemanetaleca.com. Une autre conférence sur les saines habitudes de vie est à prévoir. Tous les parents y seront invités.

Pour le transport scolaire, une rencontre est prévue le 11 février. Il y a des enjeux sur le GPS à installer si un parcours est plus long qu'une certaine distance. Il y a aussi des enjeux avec les autobus électriques à considérer (recharge sur l'heure du diner ? et que faire lors des sorties scolaires en journée?). La campagne « M'as-tu vu ? » pour la semaine de la sécurité en transport scolaire sera la semaine prochaine (fin janvier). La prochaine rencontre du comité de parents sera le 18 mars.

3.12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Josée Laverdière propose la levée de la séance. La séance du conseil est levée à 19h59.

CE-2025-01-22-22

Adopté à l'unanimité

Hélène Forgues
Présidente

Mélanie Labrecque
Directrice